

cente [Lancet Neurology 2009;8:151-7: la *Dementia Antipsychotic Withdrawal Trial* ou DART-AD] fournit des données supplémentaires concernant le risque de décès à long terme chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer prenant des antipsychotiques. Dans cette étude, les patients atteints de la maladie d'Alzheimer qui prenaient depuis au moins 3 mois des antipsychotiques, ont été randomisés: (1) soit ils recevaient un placebo, (2) soit ils poursuivaient le traitement pendant 12 mois. La mortalité évaluée 12 mois après la randomisation (critère d'évaluation primaire) était plus élevée dans le groupe recevant des antipsychotiques que dans le groupe placebo (30% versus 23%). Lors d'un suivi plus long (jusqu'à 42 mois après la randomi-

sation), la différence de mortalité entre les deux groupes était encore plus prononcée (74% versus 46%). Ces résultats renforcent la recommandation d'éviter autant que possible l'utilisation d'antipsychotiques chez les patients déments présentant des symptômes psychotiques ou des troubles du comportement. Si ces médicaments sont quand même utilisés, la durée du traitement doit être aussi courte que possible, et il convient alors d'évaluer régulièrement s'il y a lieu de poursuivre le traitement. Nous renvoyons à la Fiche de transparence "Traitement médicamenteux de la démence" pour ce qui est de la prise en charge non médicamenteuse et médicamenteuse des troubles du comportement chez les patients déments.

Bon à savoir

RISQUE DE BRULURES AVEC DES SYSTEMES TRANSDERMQUES CONTENANT DES METAUX LORS D'UN EXAMEN D'IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE (IRM)

[Déjà paru dans la rubrique "Bon à savoir" sur notre site Web le 27/03/09]

La *Food and Drug Administration* (FDA) américaine a émis récemment un avertissement concernant le risque de brûlures avec des systèmes transdermiques contenant de l'aluminium lors d'un examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM).

La raison de cet avertissement vient du fait que ce risque n'est pas toujours mentionné dans la notice de la spécialité concernée. Nicopatch®, utilisé dans le traitement de substitution nicotinique, ainsi que Nitroderm®, utilisé dans l'angine de poitrine et l'insuffisance cardiaque, sont les seuls systèmes transdermiques disponibles en Belgique qui contiennent de l'aluminium, mais seule la notice du Nitroderm® mentionne un avertissement concernant son emploi lors d'un examen par IRM.

L'aluminium, mais également l'argent présent dans certains pansements actifs, ne sont pas

magnétisés ou attirés par l'IRM, mais un courant électrique peut toutefois être induit sous l'effet du champ magnétique. De ce fait, le métal devient chaud et peut provoquer des brûlures.

L'utilisation de systèmes transdermiques contenant de l'aluminium ou de pansements à base d'argent n'est donc problématique lors d'un examen par IRM que lorsque ceux-ci se trouvent dans la zone à examiner. Dans ce cas, il est conseillé de les retirer avant l'examen [www.fda.gov/cder/drug/advisory/transdermalpatch.htm; *Health Devices* 2007;36:232-3 et 2008;37:60-2 (sur www.mrisafety.com/safety_article.asp?subject=221)].

Il est donc recommandé d'avertir le radiologue au moyen du formulaire de demande que le patient est porteur d'un système transdermique à risque.